

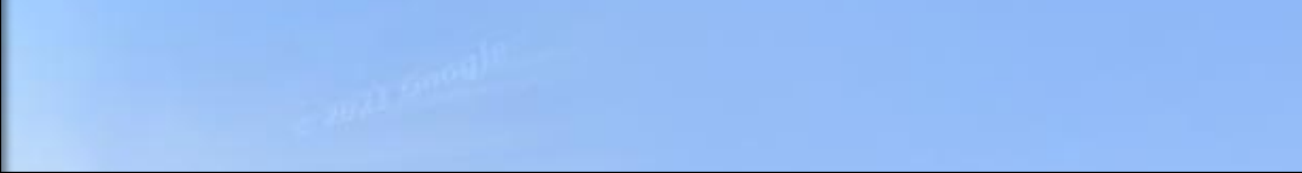


2 août 1944

**Exécution de
Charles Jean GALICHET
Dit « Serge »
Cusy - La Grand Raie**

Militaires tués pendant la Seconde Guerre mondiale (France)

Conflit :	Guerre 1939-1945
Cote famille :	AC
Sous série :	21
Serie :	P
Article :	190576
Nom :	GALICHET
Prénom :	Charles Jean
Pseudonyme :	SERGE
Date de naissance :	1922-05-27
Lieu de naissance :	Gleizé
Département de naissance :	69 - Rhône
Pays de naissance :	France
Status :	militaire
Mention :	Mort pour la France
Unité :	forces françaises de l'intérieur (FFI)
Date de décès :	1944-08-03
Lieu de décès :	Cusy
Département de décès :	74 - Haute-Savoie
Pays de décès :	France
Sources :	Service historique de la Défense, Caen



Charles Jean GALICHET

alias SERGE

Mort pour la France le 03-08-1944 (Cusy, 74 - Haute-Savoie, France)

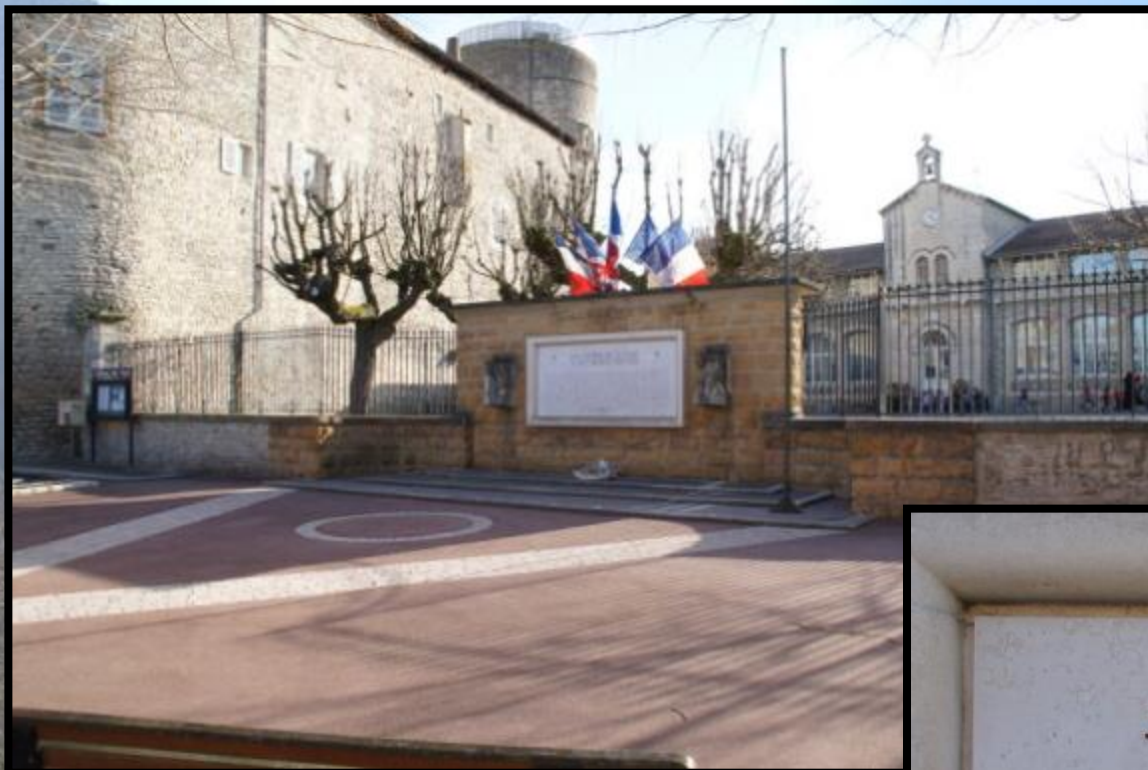
Né(e) le/en 27-05-1922 à Gleizé (69 - Rhône, France)

22 ans, 2 mois et 6 jours

Carrière

Statut	militaire
Unité	forces françaises de l'intérieur (FFI)
Mention	Mort pour la France
Cause du décès	fusillé par les allemands
Sources	Service historique de la Défense, Caen
Cote	AC 21 P 190576



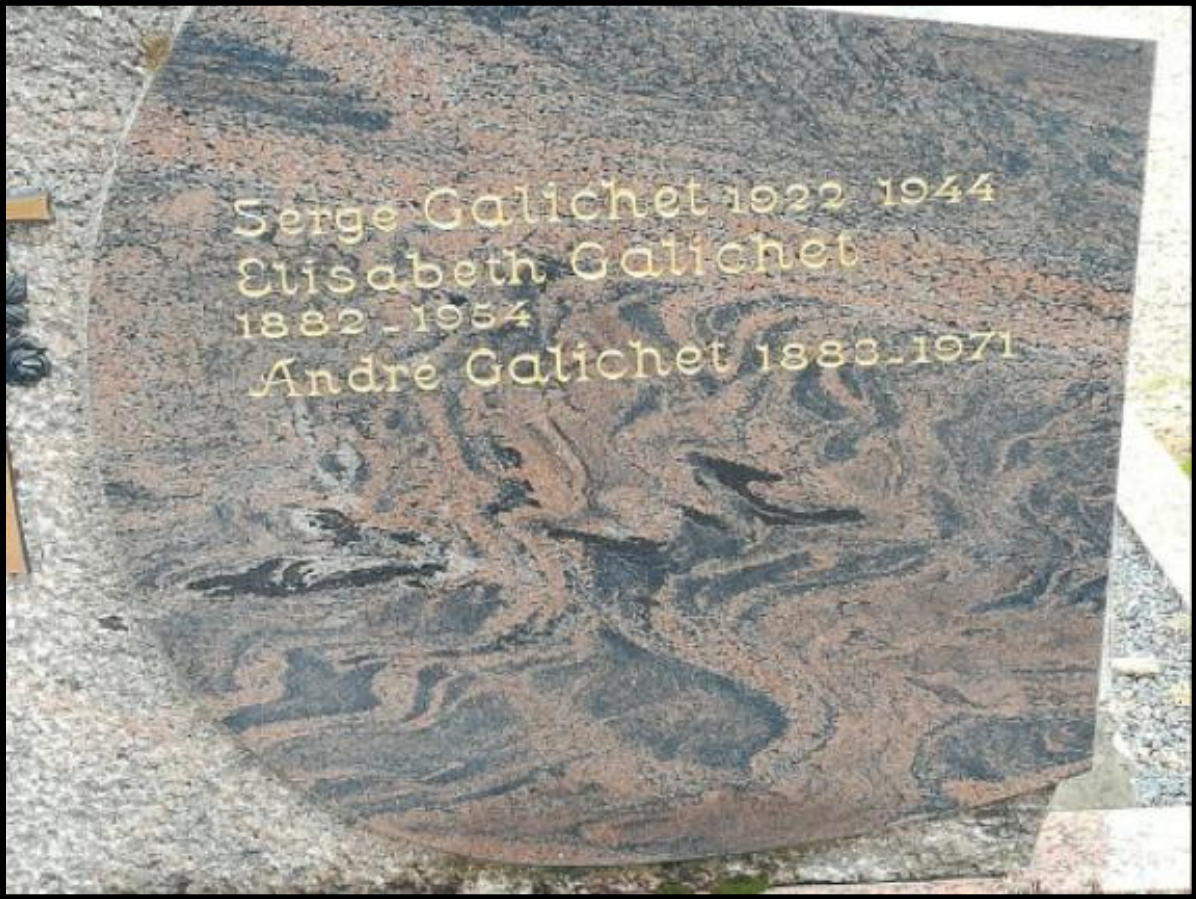


**Plaque commémorative
Cimetière de Anse**

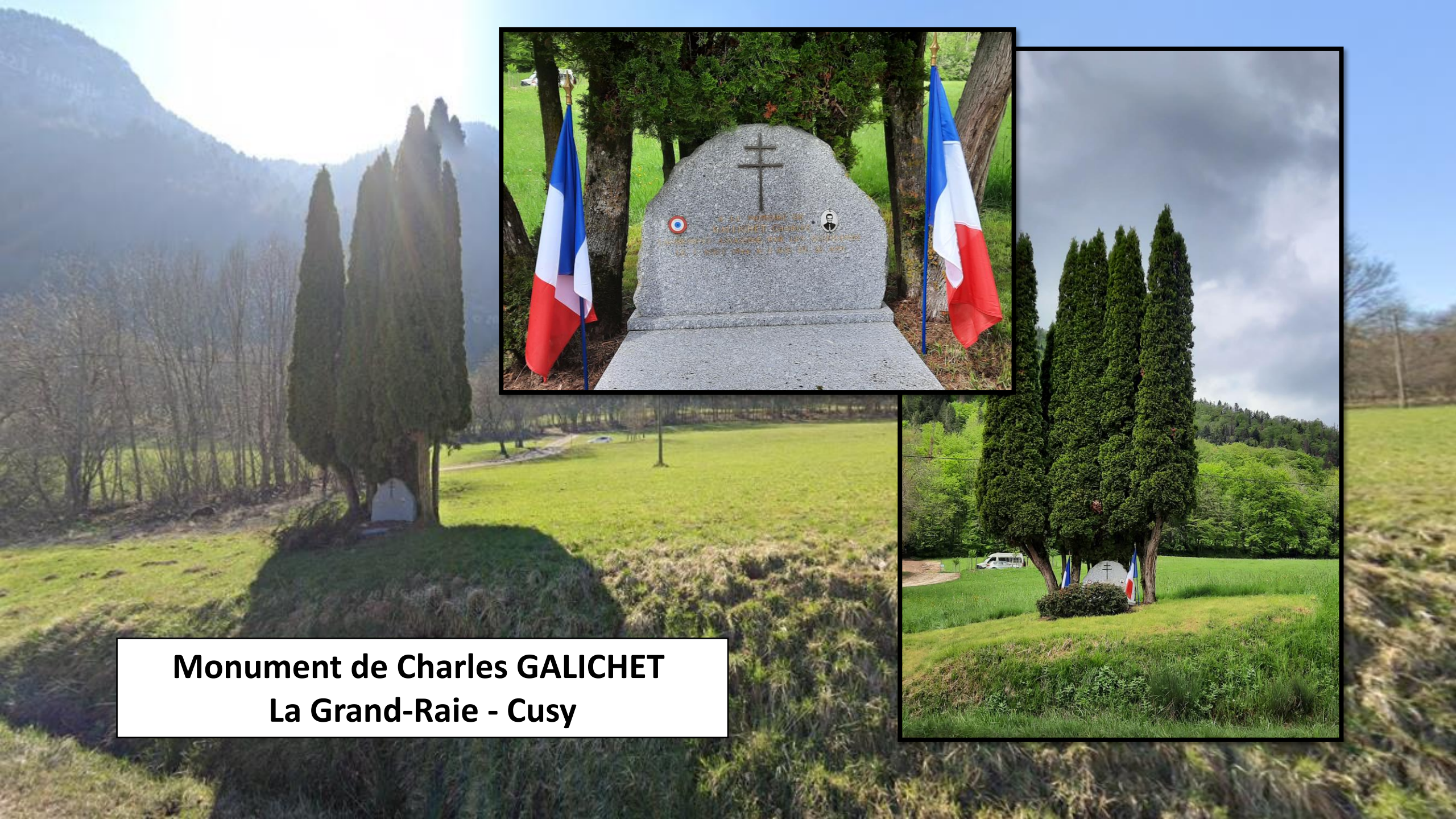




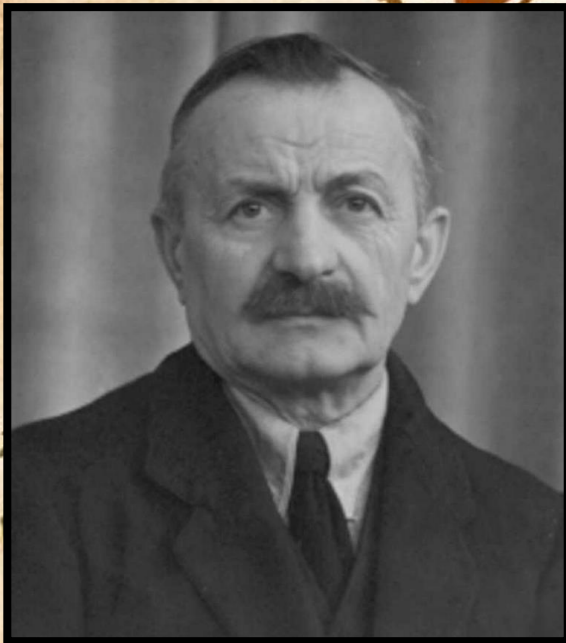
**Tombe avec ses parents au
cimetière de Anse**



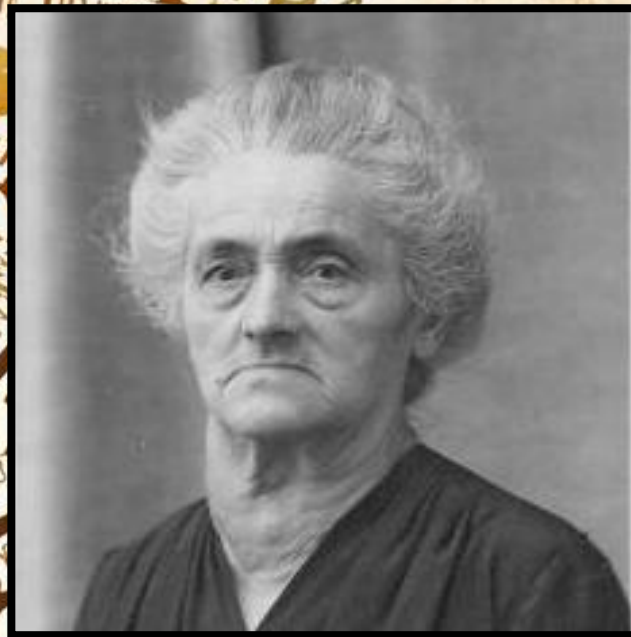
Serge Galichet 1922-1944
Elisabeth Galichet
1882-1954
André Galichet 1883-1971



Monument de Charles GALICHET
La Grand-Raie - Cusy



**Son père
André GALICHET**



**Sa mère
Elisabeth GALICHET**



Charles GALICHET

N° 10

Galichet Charles Jean
né
27 mai

Acte de
naissance
27 mai 1922

Le vingt-sept mai mil neuf cent vingt deux onze heures
est né à Quilly Charles Jean du sexe masculin
de André Galichet trente-neuf ans, ouvrier
métallurgiste et de Elisabeth Blanc quarante ans
son épouse ménagère domiciliés comme ci-dessus.

Dressé le même jour à seize heures sur la
déclaration du père de l'enfant en présence de
M. Aumiot Cafetier et de Jean Charbonnel
cantonnier tous deux domiciliés à Gleizé qui,
lecture faite, ont signé avec le déclarant et nous
Jean Marduel Maire de Gleizé.

Galichet
Charbonnel
Marduel

**Acte de décès
3 août 1944**

MAIRIE DE CUSY (Hte. Savoie)

ACTE DE DECES

Le trois août mil neuf cent quarante quatre, onze heures trente minutes, nous avons constaté le décès d'un individu du sexe masculin dont l'identité n'a pu être établie et dont la mort paraît remonter à vingt cinq heures. Le signalement est le suivant: âge approximatif, vingt deux ans, taille un mètre soixante six, cheveux longs châtain foncé, chaussé de brodequins, vêtu d'un short kaki recouvert d'un pantalon bleu de travail, et d'une chemise kaki. Le corps a été trouvé sur le territoire de notre commune, lieu-dit La Grand-Raie, le trois août mil neuf cent quarante quatre, à dix heures. Dressé le quatre août mil neuf cent quarante quatre, seize heures, sur la déclaration de Armand DERBONANCOURT, trente quatre ans, docteur en médecine, domicilié en cette commune qui, lecture faite et signé avec nous Marius Brunier Maire de Cusy
Suivent les signatures.

Mention marginale.

Rectifié par ordonnance du Président du Tribunal Civil d'Annecy, Hte. Savoie, rendue le dix sept novembre mil neuf cent quarante quatre, en ce sens que le dit acte s'applique au nommé Charles Jean Galichet, tôlier, né le vingt sept mai mil neuf cent vingt deux à Gleize (Rhône), célibataire, fils de André et de Elisabeth Blanc.

Le trente novembre mil neuf cent quarante quatre.

Le Maire; signé : BRUNIER

Pour copie certifiée conforme,

Grenoble, le 22 Avril 1947

Le Directeur Départemental des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre

LAPIE

Acte de décès 3 août 1944

50
MAIRIE DE COSY

ACTE DE DECES N° 19

Le trois Aout mil neuf cent quarante quatre IIh. 30 Nous avons constaté le décès d'un individu du sexe masculin dont l'identité n'a pu être établie et dont la mort paraît remonter à vingt cinq heures. Le signalement est le suivant : Age approximatif vingt deux ans, taille un mètre soixant six; cheveux longs, châtains foncés, chaussés de brodequins vêtu d'un short kaki recouvert d'un pantalon bleu de travail et d'une chemise kaki. Le corps a été trouvé sur le territoire de notre commune lieu dit "La grande aie". Le trois Aout mil neuf cent quarante quatre à dix heures ? Dressé le quatre Aout mil neuf cent quarante quatre seize heures sur la déclaration de ARMAND DEREGANCOURT trente quatre ans docteur en médecine, domicilié en cette commune, qui lecture faite a signé avec Nous Marius PRUDIER Maire de COSY.

Rectifié par ordonnance du président du tribunal d'ANNECY (Ht Savoie) rendue le dix sept Novembre mil neuf cent quarante quatre.

Ordonnance Rectificative: (Nous président du Tribunal d'ANNECY : Vu la requête présentée par Monsieur le Procureur de la République; Attendu que l'acte de décès dressé le trois Aout mil neuf cent quarante quatre par l'Officier de l'Etat-Civil de la commune de COSY sous le N° 19 est rédigé comme s'appliquant à un inconnu. Attendu qu'il résulte des pièces jointes s'appliquant à cet acte de décès qu'il s'appliquen en réalité au nom de GALICHET CHARLES JEAN né le vingt sept mai mil neuf cent vingt deux à GLEIZE (Rhône) de ANDRE et de RENE Elisabeth, célibataire, que la mère du défunt l'a ainsi déclaré et reconnu d'après le signalement porté sur l'acte initial. Attendu que les renseignements fournis par la mère du défunt, confirmant les circonstances du décès telles qu'elles sont relatées dans un procès-verbal dressé le trois Aout mil neuf cent quarante quatre établissant que GALICHET Charles Jean a été abattu par les militaires allemands alors qu'il était dans les rangs de la résistance. Que le rapprochement de tous ces éléments ne laisse aucun doute sur l'identité du défunt; par ces motifs disant que l'acte dressé le trois Aout mil neuf cent quarante quatre par l'Officier de l'Etat-Civil de la commune de COSY sous le N° 19 sera rectifié en ce sens qu'il y sera dit qu'il s'applique au nommé GALICHET CHARLES JEAN tolier né le vingt sept mai mil neuf cent vingt deux à GLEIZE (Rhône) célibataire, fils de André et de RENE Elisabeth Transcrit le six décembre mil neuf cent quarante quatre seize heures par Nous Maire de la commune de COSY

Le Maire :
signé : PRUDIER MARIUS

COPIE

CERTIFIÉ CONFORME
CHAMBERY, le 27 Décembre 1944
Le Chef de Bataillon TREVENOT
Cdt le Bureau Liquidateur F.F.I.



LAPIE

Acte de décès
3 août 1944

"mort pour la France"
Cusy le 20 août 1944
Le Maire.

voir n° 19
Dées de N° 19

Rectifié par ordonnance du
Président du tribunal civil d'Annecy,
M. Laroche, rendue le dix sept novembre
mil neuf cent quarante quatre, en ce
sens que ledit acte s'applique au
nommé Charles Jean Galichet, forgeron,
né le vingt sept mai mil neuf cent
vingt deux à Fleury (Rhône), célibat-
taire, fils de André et de Eli-
sabeth Blanc.

Le trente novembre mil neuf cent quarante
quatre. Le Maire.

Ordonnance transmise le six décembre
mil neuf cent quarante quatre.

Le six décembre mil neuf cent quarante quatre.
Le Maire

Murphy

Simée Christoffet

Le trois août mil neuf cent quarante quatre, onze heures trente minutes, Nous
avons constaté le décès d'une personne du sexe masculin dont l'iden-
tité n'a pu être établie, et dont la mort paraît remonter à vingt
cinq heures. Le signalement est le suivant: âge approximatif, vingt
deux ans, taille un mètre soixante dix, cheveux longs châtains, yeux
chausés de lunettes, vêtu d'un short kaki recouvert d'un pantalon
bleu de travail, et d'une chemise kaki. Le corps a été trouvé
sur le territoire de notre commune, lieu dit La Grand Raie,
le trois août mil neuf cent quarante quatre à dix heures. Dresse
le quatre août mil neuf cent quarante quatre, seize heures
sur la déclaration de Armand Derognancourt,
trente quatre ans, docteur en médecine, domicilié
cette commune qui, lecture faite, a signé
avec Nous, Marius Brunier, Maire de Cusy.

Murphy

Christoffet

Acte de décès 20 août 1944

"Mort pour la France,
Cusy le 20 août 1944.
Re relate"

En la requête présentée par Ay. de Bascour, de la
République,

Attendu que l'acte de décès d'origine le trois août mil neuf cent quarante quatre par l'officier de l'état civil de la commune de Cusy, sous le numéro dix neuf, est rédigé comme s'appliquant à un inconnu,

Attendu qu'il résulte des pièces jointes s'appliquant à cet acte de décès, qu'il s'applique en réalité au sieur Galichet Charles Jeany, tuteur, né le vingt sept mai mil neuf cent vingt deux à Gleize (Rhône), de André et de Blanc Elisabeth, célibataire; que la mère du défunt l'a

ainsi déclaré et reconnu d'après le signalement porté sur l'acte initial.

Attendu que les renseignements fournis par la mère du défunt confirment les circonstances du décès, telles qu'elles sont relatées dans un procès-verbal en date du trois août mil neuf cent quarante quatre, établissant que Galichet Charles Jeany, a été abattu par les militaires allemands, alors qu'il était dans les rangs de la résistance;

Que le rapprochement de tous ces éléments ne laisse aucun doute sur l'identité du défunt; par ces motifs: disons que l'acte d'origine le trois août mil neuf cent quarante quatre par l'officier de l'état civil de la commune de Cusy, sous le numéro dix neuf, sera rectifié en ce sens qu'il y sera dit qu'il s'applique au nommé Galichet Charles Jeany, tuteur, né le vingt sept mai mil neuf cent vingt deux à Gleize (Rhône), célibataire; fils de André et de Blanc Elisabeth.

Fait le six décembre mil neuf cent quarante quatre, seize heures, par Nous Marin Bruniy, Maire de Cusy.

M. Bruniy

N

572092

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

CABINET DU MINISTRE.

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL, DES SUCCESSIONS
ET DES SÉPULTURES MILITAIRES.

21P 190576

DOSSIER DE DÉCÈS.

NOM

GALICHET

PRÉNOMS

(dit Serge) Charles Jean

GRADE

F.F.I.

CORPS

Section des Brancards

RECRUTEMENT

N° matricule

au corps

au recrutement

Né le

27 Mai 1922

classe

à

Glaze (Rhône)

Décédé le

3 août 1944

à

Cusy (H^{te} Savoie)

Genre de mort

Abattu par une rafale de mitrailleuse. Fusillé par les Allemands

Inhumé le

à

Adresse de la famille

Monsieur André Galichet (Père)

à Glaze (Rhône)

Mort pour la France

19 MARS 1945

Le Chef de la Section responsable :

H

2 OCT 1957

u

AVR. 1988

JUL. 1988

ETAT CIVIL



51292 *Shaw 68 45*

EXERCICE DE LA CITE 10000 000/010 Du 6 Janvier 1945

MINISTRE DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES AFFAIRES CIVILES
DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS
17, Rue de Valenciennes à PARIS (VII^e)

NOY GALICHET
PRÉNOM Charles, Jean
ÉTAT L'élève
PARCOURS F. P. I. - Soutien des Français
Né le 17 mai 1912 à Gleize Département de Rhône
Décédé le 3 août 1944 à Cusy Département de Haute Savoie
Inhumé le 5 août 1944 à Cusy Département de Haute Savoie

Précisions sur l'origine
du renseignement p. 10000
du Bureau d'Etat Civil :
Au Cours d'une mission dans la
Commune de Cusy - Haute Savoie,
a été surpris par les Allemands et
fusillé au la héra.

Adresse de la famille : M^r Galichet André à Gleize - Rhône (au père)

Chambery, 12 FEV 1945

Le Chef du Bureau Liquidation
P.F.I. de Savoie :

BUREAU
LIQUIDATION
(SAVOIE)
Le Commandant



Le 2 Août 1966

1^{er} Gallichet Charles
Anc'

2^e Arnand Louis
blessé

à Cussy

- 2° BUREAU -

RAPPORT SUR LES CRIMES DE GUERRE COMMIS
PAR LES ALLEMANDS EN HAUTE SAVOIE

1944
2 Août

 CUSY : Monsieur Charles GALICHET a été tué, Monsieur Louis ARMAND blessé par les Allemands. A la vue des Allemands ils s'étaient mis à courir à travers champs. Les Allemands les ont poursuivi de coups de feu. Pas d'autres renseignements. -

Référence : Lettre de la Mairie de Cusy.

The background of the image is a scenic landscape. In the foreground, there are trees with autumn-colored leaves in shades of orange and yellow. In the middle ground, a small village is visible, featuring a prominent church with a tall, dark spire. The village is nestled in a valley. In the background, there are large, rugged mountains with some snow or light-colored patches. The sky is a mix of orange, yellow, and blue, suggesting a sunset or sunrise. A semi-transparent dark rectangle is overlaid on the center of the image, containing white text.

24/01/1945

**Procès verbal
de
LOUIS ARMAND**

**Camarade de
Charles GALICHET**

Habitant de Cusy

14^e LEGION bis.

Compagnie de la
Haute-Savoie.

Section d'Annecy.

Brigade d'ALBY.

N° 55 du
24 Janvier 1946.

PROCES-VERBAL
de renseignements sur
l'exécution d'un hom-
me, à Cusy (Haute-Sa-
voie), le 2 Août 1944,
par les troupes d'opé-
ration allemandes.

1^{re} EDITION.

COMMANDEMENT NATIONAL.

HS. 189

OBJET: M. HUI, vingt quatre Janvier mil neuf cent quaran-
te cinq, à quinze heures.

Nous soussigné : CHARBONNE, Jacques,
gendarme à la Résidence d'ALBY, département de la Haute-Sa-
voie, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres
de nos chefs, rapportons ce qui suit:

Le 15 Janvier 1946, à 17 heures 15, étant à notre caser-
ne et agissant en vertu d'une demande d'enquête de l'on-
sieur le Professeur MAZEL, Délégué Régional au Service de
Recherches des Crimes de Guerre ennemis et au Memorial de
l'Oppression, N° 1930 HS/189, en date du 11 Décembre 1945, re-
lative à l'exécution d'un homme de la Résistance, à Cusy
(Haute-Savoie), le 2 Août 1944, par les troupes d'opération
allemandes, nous avons reçu la déclaration suivante de:

ARMAND, Louis, né le 14 Juin 1923 à Alby (Haute-Savoie),
fils de Joseph et de René VIGUET, Angélique, soldat au D.L.
N° 2 de Chambéry (Savoie), domicilié à CUSEY (Haute-Savoie):

"Le 2 Août 1944, en compagnie de CALICHET, Charles, je
rejoignais mon groupe de maquis stationné à Le Châtelard
(Savoie), où j'étais régulièrement incorporé sous les or-
dres du capitaine LIMOUZINBAU. Nous circulions à bicyclet-
te, et nous nous trouvions au lieu dit "La Grand-Grille", com-
mune de Cusy, lorsque nous avons été rejoints par un side-
car, monté par des soldats allemands qui nous ont obligé
d'aller dans le fossé droit de la route, c'est à dire en me
mettant leur side-car en travers. Je me trouvais devant,
mon camarade suivait aussitôt derrière.

En nous mettant le side-car en travers, les allemands
nous ont fait tomber.

Comme j'étais armé d'un revolver et, pensant que ces al-
lemands voulaient nous appréhender, aussitôt tombé, je me
suis relevé et ai pris la fuite, mon camarade en a fait
autant. Aussitôt les allemands nous ont mitraillé. Dans ma
fuite, et après avoir parcouru au moins trois cents mètres,
j'ai été blessé à l'avant bras gauche par une balle explo-
sive qui m'a enlevé une bonne partie des chairs, me lais-
sant l'os à nu. Malgré ma blessure, j'ai continué ma course
jusqu'à la ferme CHAMPOIS, François où, je me suis arrêté à
bout de force. Un médecin appelé, dès que possible, m'a donné
les premiers soins et m'a fait diriger sur la clinique

ARMAND, à Aix-les-Bains (Savoie) où, j'ai toujours été soigné.
Quant à mon camarade, il a été tué à soixante mètres envi-
ron de la route, probablement atteint par une ou plusieurs
rafales de mitrailleuse.

Il était environ 9 H. 30 ou 10 heures lorsque les alle-
mands nous ont surpris. Le side-car était ~~précédé~~ suivi de
trois camions chargés de soldats allemands, faisant route
vers le Châtelard, c'est à dire dans la même direction que
nous.

Nous étions en mission régulièrement commandée pour sa-
boter la ligne téléphonique de Lescheraines (Savoie) à CUSY
(Haute-Savoie).

J'ignore à quelle unité appartenaient les allemands,
mais je sais qu'ils étaient en garnison à Aix-les-Bains.
Il devait y avoir le nommé Walter A... chef de la gestapo
d'Aix-les-Bains qui est revenu à Cusy quelques jours après
pour savoir où je me trouvais, sachant certainement que
je n'avais pas été tué. Ce détachement se rendait à Lesche-

raines (Savoie) chercher du bétail qu'ils avaient enlevé à des cul-
tivateurs de cette commune, après avoir incendié un grand nombre
d'habitations, granges et écuries. Ils sont revenus à Aix-les-Bains
le même jour.

CALICHET, Charles a été trouvé mort deux jours après, par des
habitants de Cusy, où il a été inhumé. Outre les blessures qu'il
avait sur le corps, sa figure était fortement abîmée à cause de cro-
ssez de fusil, à tel point qu'il était paraît-il méconnaissable.

A mon avis, il n'y a eu qu'un seul témoin de ce crime, un hom-
me que j'ai rencontré à Allèves (Haute-Savoie) et qui m'a dit demeu-
rer à Viuz-la-Chiésaz (Haute-Savoie), mais dont je ne me rappelle
pas son nom. Aucune photographie n'a été prise."

Lecture faite, persiste et signe.

Des recherches effectuées dans la commune de Viuz-la-Chiésaz,
il résulte que le témoin en question serait un nommé LOMBARD, René,
maçon, à Leschaux (Haute-Savoie), hameau de La Chapelle, sans autre
précision.

Nous transmettons le présent procès-verbal (trois expéditions
au Commandant de la brigade d'Annecy, pour audition de LOMBARD, René,
maçon à Leschaux.

Dressé en quatre expéditions destinées:

- Les premières, deuxième, et troisième, à Monsieur le professeur MAZEL,
Délégué Régional au Service des Recherches des Crimes de Guerre
ennemis, à Lyon;
- la quatrième, aux archives.

Fait et clos à ALBY, les jour, mois et an que d'autre part.

Handwritten signature

ETAT-CIVIL de la vic

CALICHET, Charles, Jean, né le 27 Mai 1922 à CHALIZE (Rhône) fils de
André et de BRANC, Elisabeth, profession de tisser, célibataire.

Handwritten initials

Le présent procès-verbal a été communiqué au Commandant de la brigade d'Annecy, le 24 Janvier 1946.



02/02/1946

Procès verbal
de

RENÉ LOMBARD

Domicilié à la Chapelle Saint Maurice

Témoin

GENDARMERIE NATIONALE

Modèle n° 7 (article n° 10)

Art. 202 du décret sur l'organisation
et le service de la Gendarmerie

14 LEGION Bis

COMPAGNIE

de la Haute-Savoie

SECTION

d'Annecy

BRIGADE

d'Annecy

N° de la brigade 241
la section

du 2 Février 1946

PROCÈS-VERBAL

d'interrogatoire

de renseignements
audition de
Lombard René
domicilié à
La Chapelle St Maurice
(Haute-Savoie)

EXPÉDITION



NOTA - Le présent procès-verbal est établi en deux exemplaires, l'un pour le dossier de l'enquête, l'autre pour le dossier de l'interrogatoire. Les deux exemplaires sont remis au chef de la section d'interrogatoire, qui les transmettra au chef de la brigade d'Annecy, lequel les transmettra au chef de la légion Bis.

Paris, le 20 Mars 1946.

Le Chef de la légion Bis, Le Chef de la brigade d'Annecy, Le Chef de la section d'interrogatoire.

Ce jour d'hui Deux Février

mil neuf cent quarante six

à quinze heures

Nous, soussignés

TOURNIER (Henri)
BRÉCHET (Joseph)

gendarmes à la résidence d'Annecy

départ

ment de la Haute-Savoie, revêtus de notre uniforme et conformément

aux ordres de nos chefs, en visite dans la commune de La

Chapelle-Saint-Maurice (H^{te}-Savoie) et pour

faire suite au procès-verbal n° 55 de la Brigade

d'Alby (H^{te}-Savoie) en date du 24 Janvier 1946,

concernant une demande d'enquête émanant de

Monsieur le Professeur MAZEL, Adjoint Régional

au Service de Recherches des crimes de Jeune Jeunesse

et au Memorial de l'Oppression n° 1330 H^{te}/159 en

date du 11-12-1945, relative à l'exécution d'un

homme de la Résistance à Cusy (H^{te}-Savoie) le

2-9-1944 par les troupes d'opération allemandes,

avons reçu la déclaration suivante :

De LOMBARD, René, 33 ans, Hagon né le

27 Juin 1912 à Viez la Clésaz (H^{te}-Savoie) de

Laurent et de Plantard, Marie, domicilié à La Chapelle

Saint-Maurice (H^{te}-Savoie).

Le 2 Août 1944 vers 9 h 30, me trouvant au lieu dit

"La Grande Pail" commune de Cusy (H^{te}-Savoie)

j'ai croisé deux cyclistes qui se dirigeaient vers Lescheraines,

(Savoie). Immédiatement derrière ces deux cyclistes, un

side-car occupé par deux militaires allemands se dirigeait

dans la même direction que les cyclistes. J'avais à peine

franchi une dizaine de mètres, quand, me retournant, j'ai vu les deux cyclistes dans le fossé droit de la route. Le side-car allemand les ayant servis de très près sur la droite de la chaussée avait obligé ces deux cyclistes à quitter leurs machines et à se réfugier dans le fossé. J'ai continué ma route et environ quelques secondes après j'ai entendu des coups de feu. Au même instant trois camions occupés par des militaires allemands sont arrivés à ma hauteur, un civil est sorti du premier camion et m'a donné l'ordre de descendre de vélo, ce que j'ai fait aussitôt, ce civil me menaçant de sa Mitraillette.

J'ai alors vu les deux jeunes hommes que j'avais croisés en bicyclette quelques instants avant, se sauver à travers champs. Les allemands qui se trouvaient dans les camions ont aussitôt ouvert le feu sur eux. Un des jeunes hommes qui s'enfuyait avait dû être touché, car j'ai remarqué du sang qui coulait le long de sa chemise dans le dos à hauteur des reins. Il continuait néanmoins à courir, puis je l'ai perdu de vue, et à cet instant Questionné sur mon identité par le civil qui était sorti du premier camion allemand, ce civil parlait difficilement le français, paraissait âgé d'une quarantaine d'années portait un pantalon à rayures grises et blanches, était chaussé de souliers bas noirs. C'est tout le signalement que je peux donner de cet individu. Tous les autres occupants des camions étaient des militaires allemands.

Après avoir minutieusement vérifié les pièces d'identité que je lui avais présentées, il me laissa continuer ma route par direction de Cusy.

Environ deux mois après, vers le début d'Octobre 1944 me trouvant à Allèves (H^{te}-Savoie), j'ai appris que l'un des jeunes hommes qui avaient été mitraillés par les allemands

Le 2.8.1944 se trouvait dans le village. J'ai vu ce jeune homme
le nommé HERMANN, Louis de Rusy, c'est alors que j'ai appris
par lui que son camarade le nommé GILCHET, Charles
avait été tué en s'enfuyant devant les allemands le jour où je les
avais rencontrés sur la route de Rusy à Lescheraines.

Je ne sais pas à quelle unité appartenaient ces allemands
j'ai appris qu'ils étaient cantonnés à Fix. les Bains (Savoie)
et qu'ils se dirigeaient le 2.8.1944 à Lescheraines (Savoie).
J'ai appris également quelques jours après le 2.8.1944, que ces
allemands avaient ramassé du blé dans la commune de
Lescheraines, après avoir incendié plusieurs maisons dans ce
village.

C'est tout ce que je peux dire sur cette affaire."

Lecture faite, persiste et signe.

Dressé en quatre expéditions destinées : Les premières, deuxième
et troisième à Monsieur le Professeur MAZEL, Délégué Régional
au Service des Recherches des Crimes de Guerre commis à Lyon
la quatrième aux Archives.

Fait et clos à Hamey, les jours, mois et années ci-dessus écrits.

Biechi

T. Biechi

22/12/1944

Attestation du Chef
de bataillon
THEVENOT

F.F.I. Secteur des Beauges

512092
ARMÉE DE LA LIBÉRATION
ATTESTATION
10-1-46

Le deux Aout mil neuf cent quarante quatre SERGE GALICHTI partait à 6 heures du matin en vélo dans le secteur de CUSY à mission de couper la ligne téléphonique.

Vers 7 heures un camion allemand précédé d'un side-car passait sur la route, le side le dépasse et fait soudain demi-tour. SERGE abandonne son vélo et son revolver et se sauve dans les champs bordant la route.

Son corps fut retrouvé le lendemain dans un champ. Il fut tué par une rafale de mitrailleuse dans le dos.

ANNECY, le 16 Novembre 1944
signé, illisible

COPIE

CERTIFIÉE CONFORME

CHAMBERY, le 27 Décembre 1944

Le Chef de Bataillon THEVENOT

Cdt le Bureau Liquidateur F.F.I.



Le chef de Bataillon MERITIER,

Commandant l'A.S de Savoie

**Certifie que GALICHET a participé à des
opérations de Résistance, parachutage,
transports d'armes et munitions.**

**Affaires des Bauges le 10 juin et 6 juillet
1944**

**Décorations obtenues : Citation à l'ordre de
la division le 12 juin 1945**

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

Le Chef de Bataillon MERITIER, Commandant l'A.S. de Savoie

Certifie que M. GALICHET Charles dit Serge

Né le 27 Mai 1922 à Gleize près Villefranche s/Saône (Rhône)
Demeurant à - Décédé

a servi dans les Forces Françaises de l'Intérieur

du Novembre 1943 au 3 Août 1944 - date de son décès-

en qualité de 2ème classe

et qu'il a participé avec son unité aux opérations suivantes:

Opérations de la Résistance. Parachutages. Transports d'armes et
munitions. Affaires des Bauges 10 Juin et 6 Juillet 1944.
Tué par l'ennemi. En mission le 3 Août 1944 à Cusy.

Décorations obtenues et dates des citations :

Citation à l'ordre de la division -12 Juin 1945-

CHAMBERY, le
Le Commandant PLANCHE
Commandant les F.F.I. de Savoie
Signé : ...

Chambery le 15 Mars 1947
Le Chef de Bataillon MERITIER
Commandant l'A.S. de Savoie.
F.O., signé illisible.

Pour copie certifiée conforme,
Grenoble, le 22 Avril 1947
Le Directeur Départemental des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre de l'Isère

